

ACTION URGENTE

L'ÉTAT RÉPRIME DES MANIFESTANTS

Les autorités nicaraguayennes ont réagi avec violence à des actions de protestation ayant lieu à travers le pays, en s'en prenant aux manifestant-e-s et en portant atteinte à leurs droits à la liberté d'expression et de réunion. Au moins 28 personnes ont été tuées dans ce contexte depuis le 18 avril, notamment des étudiant-e-s.

Depuis le 18 avril, plusieurs actions de protestation ont eu lieu dans la capitale, Managua, ainsi que dans d'autres villes du Nicaragua (Bluefields, León, Estelí, Masaya), mobilisant des centaines de personnes issues de différents secteurs de la société exprimant leur désaccord avec les réformes du système de sécurité sociale.

Au moins 28 personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées, arrêtées ou manquent à l'appel.

Si le président Daniel Ortega a annoncé le 22 avril le retrait de réformes de la sécurité sociale, les informations faisant état d'arrestations et de disparitions de manifestant-e-s persistent.

Les mesures de répression contre les journalistes ont été particulièrement sévères, et continuent à se multiplier. Lorsque les manifestations ont commencé le 18 avril, les forces de sécurité et des civils armés qui soutiennent le gouvernement ont frappé plusieurs journalistes et menacé de leur voler leur équipement. Le 19 avril, le gouvernement a censuré des médias nationaux, et suspendu la diffusion des programmes de trois chaînes télévisées. Le 21 avril, un inconnu a tué un journaliste d'une balle dans la tête alors que celui-ci diffusait sur Facebook Live un reportage à propos des troubles à Bluefields.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez au président du Nicaragua de garantir immédiatement les droits à la liberté d'expression et de réunion ;
- exhortez les autorités à nouer le dialogue avec la société civile, notamment les victimes de la répression d'État, afin de trouver une solution pacifique à cette grave situation ;
- engagez-les à diligenter dans les meilleurs délais une enquête impartiale et indépendante sur les agressions et les homicides qui ont été commis, à en rendre les résultats publics et à traduire les responsables présumés en justice ;
- appelez-les à libérer immédiatement les personnes arrêtées uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur liberté d'expression.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 5 JUIN 2018 À :

Président de la République

Daniel Ortega

Presidencia de la Republica, frente a

Palacio Nacional, 4 Calle Noroeste

Managua, Nicaragua, 11001

Fax : +505 2228 9090

Twitter : @EPP_Nicaragua,

@DanielOrtega_Ni

Formule d'appel : Estimado

Presidente, / Monsieur le Président,

Directrice générale de la Police nationale du Nicaragua

Aminta Elena Granera Sacasa

Centro Comercial Metrocentro

2 Cuadras al Este

Edificio Faustino Ruíz Policía Nacional

(Plaza El Sol)

Managua, Nicaragua

Courriel : agranera@policia.gob.ni,

relacionespublicas@policia.gob.ni

Formule d'appel : Estimada Señora

Directora, / Madame la Directrice,

Copies à :

Équipe Amérique centrale d'Amnesty International

Courriel : equipoca@amnesty.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Nicaragua dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

L'ÉTAT RÉPRIME DES MANIFESTANTS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La réforme initialement proposée et approuvée par le président Daniel Ortega impliquait une augmentation des contributions versées par les employeurs et les travailleurs dans le cadre du système de sécurité sociale, ainsi qu'un prélèvement obligatoire pour les retraités, qui se traduirait par une baisse des pensions. Après plusieurs journées marquées par les manifestations, le président Ortega a annoncé le 22 avril que la réforme avait finalement été supprimée par l'Institut nicaraguayen de la sécurité sociale.

Ainsi qu'Amnesty International l'a indiqué dans son rapport annuel en 2017/2018, les agressions visant les défenseurs des droits humains se poursuivent en toute impunité au Nicaragua. Certaines sources ont aussi fait état d'un recours injustifié et excessif à la force par la police contre des personnes s'opposant pacifiquement à la construction du Grand canal interocéanique, ainsi que de cas de détention arbitraire de manifestant-e-s. Des défenseur-e-s des droits humains auraient également été harcelés et menacés en raison de leur opposition à ce projet.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.amnesty.org/fr/countries/americas/nicaragua/report-nicaragua/>

Qui : Des manifestant-e-s au Nicaragua
Hommes et femmes

AU 80/18, AMR 43/8282/2018, 24 avril 2018